



interliaisons

La syndicalisation en question(s)

FÉVRIER
2011
N° 60

Jeudi 8 juillet 2010 - Jeudi 19 août 2010

Journées d'été de l'UCR-CGT

Les permanences de l'UCR-CGT

Du 15 au 17 février

Lecomte Maurice

Du 22 au 24 février

Gervais Chantal

Louis André

Contact : 01 48 18 87 52 ou 01 48 18 32 11 • En cas d'absence : le 01 48 18 87 56

Février 2011						
Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28						

■ 2, 3 et 4 : FORMATION SYNDICALE DES MEMBRES DE LA CE
■ 8 : 9h - Bureau de l'UCR
■ 17 : 9h/16H.30 - CE de l'UCR
■ 24 : 9h - Bureau de l'UCR

Mars 2011						
Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

■ 8 : 9h - Bureau de l'UCR
■ 22 : 9h - Bureau de l'UCR
■ 29 : Journée d'étude de l'UCR sur la sécurité
■ 31 : 9h/16H.30 - CE de l'UCR

Note

Vous trouverez ci-joint le compte rendu des deux journées d'été de l'UCR sur la question de la syndicalisation.

50 camarades de la direction de l'UCR, un camarade responsable d'un comité régional et une camarade de fédération ont participé à ces journées. 62 interventions ont été prononcées durant ces deux journées.

Outre le rapport introductif, commun aux deux journées, vous trouverez, pour la journée de juillet, une synthèse des débats réalisée par Catherine Noleau et Jean-François Béal, ainsi que des interrogations, problèmes posés par les participant(e)s. L'ensemble de ces documents devrait nous permettre de poursuivre le débat dans chacune de nos organisations et pousser plus loin la réflexion sur notre stratégie syndicale en matière de renforcement de notre UCR. Pour rappel, les journées d'été ne sont pas des lieux de décisions mais de réflexion. Elles permettent aux membres de la Commission exécutive de débattre en toute liberté de sujets d'actualité pertinents. Et quoi de plus primordial que la syndicalisation, la continuité syndicale, nos formes d'organisation et leurs liens étroits avec la bataille revendicative...

Chantal Petitjean



JOURNÉES D'ÉTÉ DE L'UCR-CGT

La syndicalisation - *Introduction à la discussion*

Chantal Petitjean

Le contexte économique et social qui continue à se dégrader en France, en Europe et dans le monde illustre l'enjeu que représente le syndicalisme pour permettre aux salariés (actifs et retraités) de trouver les voies d'une sortie de crise à l'appui de conquêtes solidaires.

Cet enjeu du syndicalisme a caractérisé les engagements des syndicats dans le 49^{ème} congrès et dans notre 9^{ème} congrès de l'UCR.

Avec l'actualité revendicative émerge de nouveau la question de la relation entre le rapport des forces et l'existence d'un syndicalisme d'adhérents.

Le nombre de syndiqués ne peut plus être considéré comme une annexe au rapport de forces il est constitutif de celui-ci.

Le renforcement est affaire de nombre de syndiqués qui renvoie à une démarche d'organisation non seulement ouverte, mais à la recherche de la syndicalisation du plus grand nombre.

Pour autant les hommes et les femmes qui rejoignent la CGT ne se résument pas une affaire de statistiques. Avec eux se pose la question de l'organisation qui leur est offerte.

De ce point de vue, le 49^{ème} congrès a porté une ambition au regard du rapport de force à construire : être une organisation en capacité d'offrir aux salariés actifs, retraités, privé d'emploi quelque soit leur situation, un espace, un partage d'idée, de débat, d'implication d'articuler aspirations individuelles et cadre collectif d'intervention syndicale nécessaire à la conquête du progrès social.

NOTRE ÉTAT DE SYNDICALISATION OÙ EN EST-ON ?

Ce qui caractérise la CGT, au niveau confédéral il y a une grande stabilité de nos

forces organisées malgré un dynamisme au niveau des adhésions qu'il nous faut conforter, avec un taux de syndicalisation qui décline sous l'effet de l'augmentation de la population active et des retraités.

Chez les actifs entre 1991 et 2008 nous sommes passés d'un taux de syndicalisation CGT des salariés de 2,5% à 2,3% et une augmentation de 9% du nombre de syndiqués pour une augmentation de 18% des salariés

Chez les retraités entre 1991 et 2008 nous sommes passés d'un taux de syndicalisation de 1,5% à 0,9% et une perte de 31% du nombre de syndiqués retraités pour une augmentation de 24% des retraités.

On le voit bien chez les retraités on perd en taux de syndicalisation mais aussi en nombre de syndiqués. Nous avons besoin de prendre les choses en main car il ne semble pas que notre perte de syndiqués se stabilise mais continue de chuter.

Face aux enjeux qui nous sont posés, nous devons réfléchir ce que à nous devons mettre en œuvre pour arrêter cette érosion.

Nous sommes confrontés à trois problématiques :

- la sous syndicalisation,
- une certaine forme d'institutionnalisation
- une dispersion du mouvement syndical.

La France est le pays qui compte le plus de syndicats mais aussi le moins de syndiqués.

Or le syndicalisme retraité change et évolue, on ne reste plus à la CGT par fidélité, mais parce que l'on a des revendications et que nous souhaitons qu'elles aboutissent.

Face au défi démographique qui conduit à ce que les plus de 60 ans représente un tiers de la population d'ici quelques décennies, nous

JOURNÉES D'ÉTÉ DE L'UCR-CGT

La syndicalisation - Introduction à la discussion (suite)

Chantal Petitjean

nous inscrivons résolument dans le combat qui doit déboucher sur la construction d'une société pour tous les âges.

En quelques années, le syndicalisme retraité s'est imposé comme une force incontournable pour prendre en compte les revendications spécifiques inhérentes l'allongement de la durée de vie, aux questions sociales et sociétales qui en découlent.

Ni indépendant, ni sous tutelle, le syndicalisme retraité doit continuer à s'affirmer tout en étant porteur des valeurs intergénérationnelles.

La décroissance de notre syndicalisation est un handicap certain pour permettre de progresser socialement et garantir aux retraités actuels et futurs des conditions de vie décentes.

Nous avons à nous interroger sur ce recul d'autant que les retraités, qui servent de variable d'ajustement des politiques, sont lourdement victimes des mesures anti sociales dictées par le Medef et mises en œuvre par le gouvernement.

Pourtant la participation des retraités lors de chaque initiative de caractère national et ce ne sont pas les dernières qui me contrediront, montre que de nombreux retraités inorganisés se mobilisent et rejoignent les rassemblements de lutte.

Cela signifie-t-il qu'il reste communément admis qu'être retraité conduit à ne se considérer que comme une force d'appoint, apportant son soutien à ceux qui sont en activité professionnelle ?

Ne faut-il pas voir dans ce phénomène que pour un très grand nombre de retraité n'apparaît pas l'utilité d'être syndiqué faute

de s'approprier des revendications qui lui sont propre ?

Ces questions ne trouveront réponses et solutions que par leur prise en compte dans toute la CGT, à quelque niveau que ce soit, pour sensibiliser chacun et chacune que la vie ne s'arrête pas à la retraite et que le combat de classe est intergénérationnel.

Il faut nous appuyer sur une évidence. Pour répondre aux besoins sociaux et sociétaux de notre temps, pour répondre aux besoins énormes et diversifiés de trois générations de retraités, pour peser d'un poids décisif dans la satisfaction des revendications nous devons faire de la syndicalisation et du déploiement de nos forces organisées une priorité de leur activité quotidienne.

La syndicalisation doit être au cœur de notre stratégie syndicale et un axe de la qualité de vie syndicale.

Développer une activité syndicale à partir des revendications spécifiques et diversifiées des retraités et créer les conditions de leur appropriation par chacune et chacun constitue la raison d'être du syndicalisme retraité. Celui-ci puise son rayonnement et son efficacité au travers des syndiqués qui selon leur situation, leur âge, leur capacité physique et intellectuelle, sont une caisse de résonance pour faire grandir le mouvement social.

La conception de ce syndicalisme retraité, des forces que nous devons déployer pour constituer un rapport de force gagnant, nécessitent de développer une syndicalisation massive des retraités. Un tel objectif ne peut être atteint qu'en investissant les lieux de vie des intéressés et mener une activité syndicale de proximité.

JOURNÉES D'ÉTÉ DE L'UCR-CGT

La syndicalisation - Introduction à la discussion (suite)

Chantal Petitjean

Il ne s'agit pas pour autant de calquer l'activité syndicale des retraités sur le modèle des actifs. Notre démarche milite en faveur de la construction d'un syndicalisme voulu et décidé par les syndiqués. Elle doit se concevoir en prenant en considération le temps que chacune ou chacun voudra ou pourra lui consacrer.

En 2008 : 13 635 000 retraités pour 115 963 syndiqués, un taux de syndicalisation de 0,9%.

Nous constatons une nouvelle chute d'adhérents 1052 FNI par rapport à 2007.

Les paiements à Cogétise montre pour 2009 une nouvelle érosion, puisque nous enregistrons en paiement que 109 428 FNI payés, l'année n'est pas soldée mais tout de même.

Cela suffit, il nous faut tout mettre en œuvre pour arrêter cette érosion et reprendre le chemin de la gagne pour avoir de véritables sections ou syndicats d'adhérents.

Cela dit, nous avons besoin de dresser des états des lieux des retraités par département, par professions, pour connaître le terrain sur lequel nous devons travailler et le mettre en corollaire avec l'état de nos forces organisés, mais comme on ne peut être présent partout, nous devons définir des cibles.

Déjà lors des journées d'été de 2008 nous avons décidé de faire cet état des lieux mais force est de constater que nous ne l'avons pas fait. Il s'agit pour nous aujourd'hui d'examiner comment on le fait, avec qui et sous la responsabilité de qui ?

Deux axes guident nos choix, la continuité syndicale et le déploiement de notre UCR.

La continuité syndicale

Notre objectif est de faire de chaque syndiqué actif partant à la retraite un syndiqué retraité.

Aujourd'hui trois salariés sur dix restent syndiqués lorsqu'ils cessent leur activité professionnelle.

Pérenniser l'adhésion à la retraite est un des enjeux fixés à toutes les structures de la CGT.

Le maintien de l'adhésion sera gagné si l'on sait lui donner du sens qui aille au-delà du seul rappel de l'importance de la solidarité. On ne reste pas syndiqué par « charité syndicale » mais parce qu'il existe une vraie convergence d'intérêts.

La continuité syndicale est une démarche qui doit se préparer avant le départ de l'entreprise. Cela suppose des rencontres avec les syndicats d'actifs pour débattre avec eux de la place et du rôle des retraités dans la société et dans le syndicalisme. Puis établir des plans de travail pour aller à la rencontre des futures retraités, leur remettre le livret d'accueil, débattre avec eux de l'utilité d'être syndiqué à la retraite.

Une première étude faite à partir des données du Cogitiel nous indique : 32 169 syndiqués actifs ont entre 55 et 60 ans.

Au regard de ces chiffres il y a du grain à moudre, mais cela demande étude organisation par organisation.

Ne devrions-nous pas réfléchir à un diaporama, pour aider les camarades à prendre cette question en main ?

Le déploiement

Comment imaginer que nous pouvons réaliser notre ambition d'une société plus solidaire, ou chacun pourra compter pour un, avec des forces qui s'amenuisent ? Comment syndiquer les retraités et les structurer ? La réalité est incontournable, c'est qu'ils ne sont plus à l'entreprise.

JOURNÉES D'ÉTÉ DE L'UCR-CGT

La syndicalisation - Introduction à la discussion (suite)

Chantal Petitjean

Il nous faut réfléchir à partir des retraités et non de nos structures.

L'essentiel de nos forces restent concentrer sur 4 fédérations (cheminots, FAPT, mine-énergie, métallurgie)

Comment fait-on pour que ces syndiqués aient à la fois une activité liée à l'entreprise et une activité sur la localité où ils pourront s'investir ?

Qu'est ce que l'on dit à un syndiqué retraité dans sa section professionnelle sur les revendications locales ?

Comment leur donne-t-on la possibilité d'être dans les deux mais pas de la même façon ?

Nous avons besoin de construire un autre syndicalisme que celui que nous avons aujourd'hui. C'est une chance d'avoir à la fois un outil professionnel et un outil territorial, nous avons besoin de travailler ensemble pour gagner une véritable syndicalisation de masse.

Nous avons besoin de développer les expériences qui existent comme à Belley dans l'Ain.

Les camarades ont fait le choix de définir un territoire, ils ont choisi le bassin d'emploi sur lequel rayonnaient deux UL. Ils ont créé un syndicat multi professionnel de territoire avec un mode d'organisation et une activité spécifique adaptée aux retraités. Dans ce cadre, ils se sont fixé l'objectif de regrouper toutes les personnes ayant ou ayant eu une carte CGT dans leur vie professionnelle.

Ils ont réalisé un maillage, une couverture géographique et économique du territoire pour avoir des adhérents dans un maximum de communes.

Au sein du bureau, chaque membre est responsable d'une partie de ce territoire avec

vocation de connaître, de rencontrer, de syndiquer le maximum de personnes. Ils rencontrent régulièrement les syndicats d'actifs pour suivre les départs en retraite.

Le résultat est sans équivoque pour la CGT : en effet, en 10 ans ce syndicat est passé de 13 à 120 adhérents auxquels il faut rajouter 47 retraités adhérents dans leur section professionnelle soit un rayonnement sur 167 syndiqués qui sont présents dans 31 communes du territoire.

Ils éditent un journal local diffusé à tous qui permet une participation nombreuse aux activités organisées par la CGT. 101 abonnements à vie nouvelle ont été réalisés.

Cet exemple nous montre qu'il est possible de progresser et de renforcer la CGT, à la seule condition que l'on ait la volonté de s'en occuper.

Ce qui nous est posé, c'est notre manière de fonctionner, s'adapter aux besoins des syndiqués pour l'intérêt des salariés et permettre la syndicalisation, l'élaboration des revendications, la convergence pour les luttes.

Il nous faut continuer cette démarche et l'amplifier.

Un mot sur Cogitiel, nous sommes à 95 044 syndiqués entrés dans le logiciel soit 82,03% de nos adhérents. C'est une bonne chose, vous avez les éléments par organisation dans le dossier remis, mais il nous faut aller encore plus loin et arriver aux 100% des adhérents. Nous devons prendre des mesures pour aider les sections qui n'ont pas saisi l'ensemble de leurs adhérents.

Travailler à la syndicalisation, c'est aussi travailler à la diffusion de Vie Nouvelle.

En effet en proposant la carte syndicale, proposons le journal qui est le relais

JOURNÉES D'ÉTÉ DE L'UCR-CGT 2010

La syndicalisation - synthèse des deux journées

Catherine Noleau et Jean-François Béal

Les thèmes débattus :

- Problématiques et enjeu de la syndicalisation.
- Image du retraité et de son syndicalisme.
- La continuité syndicale.
- Les raisons de rester syndiquer à la retraite.
- La qualité de vie syndicale.
- L'approche revendicative.
- La politique de cadres.
- Les sections professionnelles et les syndicats multi-professionnels
- Les outils à disposition.
- Les appréciations sur les évolutions.
- Des idées, des propositions.
- Représentation des retraités dans les Comités Régionaux, dans les UD.

NOMBRE DE PARTICIPANTS : 52

Tous les thèmes ont été abordés (voir ci-dessus) par les nombreuses interventions de ces deux journées.

Structures territoriales, structures professionnelles, syndicalisation, continuité, plan de travail, mise en œuvre, Cogitiel, Cogetise, revendications, proximité ... tous ces sujets ont été abordés.

SYNDICALISATION ET CONTINUITÉ SYNDICALE

14 millions de retraités aujourd'hui, 20 millions en 2020, seulement 115 000 adhérents à l'UCR. Nous sommes en baisse, impossible de décoller, difficile d'atteindre la barre des 120000. Nous avons essayé d'analyser pourquoi il est très difficile de faire passer le message du syndicalisme retraité.

Ce n'est pas dans les fédérations où il y a le plus de retraités que l'on retrouve le plus de syndiqués retraités (ex la santé et le Service Public 910 000

retraités pour 7000 syndiqués). Il y a du potentiel, nous devons travailler à informer les futurs retraités des structures qui existent près de chez eux et de travailler en amont des départs.

C'est vraiment un travail commun avec les actifs dans l'entreprise, dans les UD, les UL, qui nous fera avancer.

La réforme nous aide à aborder ce sujet. L'oreille semble plus attentive en cette période.

STRUCTURES

L'état d'organisation nous montre que 4 UFR représentent 70% du champ professionnel, l'attachement à la profession tient surtout du lien social, que leur apporte les CCAS, les COS et autres.

Pour certains chaque structure est nécessaire, pour d'autres trop de structures qui absorbent les militants et fait peur aux futurs retraités.

Les UFR sont utiles pour avoir des informations spécifiques à leurs caisses de retraites, aux élections des conseils d'administration, mais les USR et ULSR sont nécessaires pour défendre les conditions de vie au plus près de son lieu d'habitation, au cœur de sa vie de retraités.

Il faut plus de transversalité entre les structures. Il faut travailler ensemble et non côte à côte.

Nous devons mettre en avant le travail de l'UCR sur le suivi post-professionnel, qui sera renforcé par cette réforme qui veut effacer la pénibilité en ne parlant que de l'incapacité.

PLAN DE TRAVAIL

l'UCR est en capacité d'élaborer un plan de travail mais éprouve des difficultés pour la mise en œuvre de ce même plan.

Devons-nous proposer beaucoup plus la carte d'adhésion, lors des manifestations, lors des distributions ou des signatures de pétitions ?

JOURNÉES D'ÉTÉ DE L'UCR-CGT 2010

La syndicalisation - synthèse des deux journées

Catherine Noleau et Jean-François Béal (suite)

Organiser des réunions d'information plusieurs fois dans l'année, en y incluant une matinée d'information syndicale et revendicative, un repas suivi, soit d'un après-midi récréatif ou culturel.

Peut-être faut-il associer au revendicatif de l'associatif. Nombre de retraités s'inscrivent dans les associations. Preuve, qu'ils cherchent du sérieux et de la détente.

Pourquoi ne pas associer LSR dans ces organisations, certaines ULSR ont déjà fait le pas et les résultats sont encourageants.

Ceci permettrait d'aborder les revendications générales et de les transposer au niveau local, afin d'y associer les retraités des sections des petites entreprises ou des individuels.

Nous devons innover, car connaître ce qui se fait ailleurs est très enrichissant, nous devons connaître faire nos activités.

On se croise dans la rue, chez le boulanger, on se parle sans savoir que nous sommes de la même organisation, c'est dommage.

La proximité, le lieu de vie restent des endroits privilégiés pour rassembler, car les retraités restent de moins en moins sur le lieu de leur activité professionnelle, ils vont souvent vivre ailleurs. C'est pour cela qu'ils vont vers les associations alors à nous de trouver la démarche pour les garder et voire les accrocher.

Nous devons organiser des réunions syndicales qui sont aussi des réunions amicales.

REVENDEICATIONS

les retraités ont des revendications spécifiques renforcées selon les étapes de vie de retraités, mais beaucoup de leurs revendications sont communes comme le pouvoir d'achat, la santé, le logement, les transports...

Nous devons faire prendre conscience de la nécessité de l'outil syndical qu'est l'UCR.

Pour beaucoup le syndicat est utile pour défendre les conditions de travail et l'augmentation des salaires, les tickets restaurants et les chèques vacances auprès de l'employeur ...alors qu'en retraite, c'est l'état et les politiques qui décident des hausses des pensions.

Il nous faut donc réfléchir à comment on doit faire vivre un syndicalisme de retraités par rapport à un syndicalisme d'actifs.

COGITIEL & COGÉTISE

Ces outils sont de mieux en mieux utilisés et ils doivent nous permettre de croiser nos connaissances au maximum. Les constats sont faits :

Nous avons le matériel, les outils, les militants, nous allons mettre en place une formation de la CE, nous sommes dans une période propice au dialogue, aux explications aux débats.

Les retraités montrent qu'ils ont toute leur place dans le syndicalisme, qu'ils sont des citoyens à part entière

Propos de participants

Syndicalisation

Il y a une chose évidente qui devrait nous sauter aux yeux car c'est notre vrai problème. A-t-on les structures qu'il faut pour répondre aujourd'hui aux enjeux de la syndicalisation des retraités ? À l'évidence : non.

Quand on regarde notre géographie syndicale telle qu'elle est aujourd'hui, on a de véritables déserts en dehors des structures professionnelles. Cela nous fait réfléchir au comment faire mieux. Si nous n'avons pas ces structures d'accueil, à quoi bon venir à la CGT. Il faut de plus que l'on ait compris la nécessité de se syndiquer ou de rester syndiqué à la CGT, de voir l'utilité du syndicalisme CGT-retraité. Le deuxième aspect qui a été développé, c'est le besoin de coller aux besoins des retraités.

Profession et proximité

Je pars de l'expérience de ma section professionnelle, une section départementale qui rencontre tout de suite ses limites, puisque les syndiqués qui participent aux réunions, se trouvent dans la grande couronne de Dijon. Le reste du département on ne les voit pas et pour cause, quand on habite à 80 km... Nous nous sommes dits : «*il faut aller les rencontrer*». On a organisé des réunions dans le reste du département, on a pris un secteur, ciblé les camarades pour les inviter. Ils sont venus parce qu'ils ont ressenti le besoin de venir et ont posé les problèmes d'isolement des retraités.

Syndicalisation 2

...nous devons prendre des dispositions concrètes, nous appuyer sur des expériences réelles, comme celles avancées dans le rapport. On progresse comment ? Qu'est-ce qu'on fait ? Quelle activité on développe ? Il serait intéressant de débattre de cela car rien ne vient pas tout seul. C'est bien que des camarades se réunissent dans un bureau et qu'ils contactent d'autres retraités mais il serait intéressant de savoir quels syndiqués viennent. Est-ce des anciens syndiqués, des camarades qui ont été syndiqués par le passé, que l'on a perdu peu avant le départ ou pendant le départ en retraite, qui n'avaient pas de structures pour les accueillir et qui se retrouvent là...

Proximité et Cogitiel

On a tenté une expérience en Côte-d'Or, en ciblant des objectifs concrets pour se déployer. Nous avons pris la banlieue de Dijon dans un endroit avec une population importante où l'on n'a pas de section professionnelle, ni multi-professionnelle et nous nous sommes servis de Cogitiel pour repérer où sont nos syndiqués. Dans une commune de 5 000 habitants, nous avons demandé une salle.

Nous l'avons fait connaître et nous essayons d'avoir cette salle une fois par mois à date fixe. C'est la deuxième fois que nous le faisons : à la première réunion, huit présents, lors de la deuxième réunion 12 présents.

Échanges, débats toute une matinée. On a senti que ces copains avaient besoin de se retrouver. Certains ont fait des découvertes : ils habitaient à 100 m l'un de l'autre, ils ne se connaissaient pas et pourtant ils étaient dans la même maison, la CGT.

Propos de participants

Redéploiement

Dans l'Hérault, on a fait le point de nos capacités d'organisation, on est organisé à 90% dans les professions et à 10% dans les multi-pros et si l'on regarde bien, l'activité territoriale de proximité elle se fait à 90% avec les multi-pros et à 10% avec les pros.

On est un peu enfermé dans nos bastions et on a des difficultés à occuper le territoire

Coderpa et associations

D'autre part, il faut aussi avoir une réflexion et des objectifs concernant la politique des décideurs dans les départements et les régions. Les Coderpa peuvent nous aider. Dans les régions, il faut s'investir un peu plus, il y a pas mal de terrains à défricher. Il y a beaucoup d'associations ou de contacts. On ne doit pas voir les associations comme des concurrentes, nous devons nous rapprocher afin que les retraités aient toute leur place. Il faut les entraîner et avoir un rapport positif si l'on veut un syndicalisme retraité qui ait toute sa place.

ICT et syndicalisation

Qu'est-ce que les ICT attendent du syndicalisme ? On ne le sait pas trop, d'autant plus que d'expérience, de nombreux cadres cessent d'être syndiqués à la retraite mais ils sont tous engagés quelque part dans le monde associatif ou politique. Quand on les interroge, il y a des réponses variables. En gros c'est : l'association, on voit à quoi ça sert, c'est concret, par contre le syndicalisme, il n'y a pas beaucoup de résultat. Beaucoup considèrent qu'à la retraite la politique est plus à même de répondre. Je pense que l'on n'a pas répondu à tout cela, on est encore quelques-uns à être convaincus, on parle de revendications spécifiques mais quelle efficacité on a ?

Terrain et ciblage

Responsable à l'organisation, j'ai commencé par faire une étude de la population, nombre d'habitants, nombre de retraités, nombre de logements sociaux, nombre de personnes de 60 à 80 ans... C'est un département où l'on a 36 communes. On s'aperçoit en faisant cette étude que l'on a deux vies différentes entre Neuilly qui a 33% de retraités et Gennevilliers où les gens ont travaillé très dur qui n'en a que 14 %. Cela donne une idée de la situation du département et du ciblage que nous avons à faire. Il faut déjà connaître le terrain. Cela nous permet de dire où les populations subissent la crise et d'organiser notre activité.

Place du syndiqué ?

Le problème, c'est qu'on fait un gros boulot mais on ne s'adresse pas aux syndiqués, on ne rend pas compte de ce que l'on fait. À Malakoff, on a été reçu par la Mairie pour les logements HLM mais on n'a pas fait de compte rendu aux syndiqués ou aux retraités pour faire des adhésions...

Pas si isolé que ça !

Il y a des endroits où les gens se rencontrent, ils ne sont pas si isolés que cela. Des retraités vont jouer à la pétanque, vont au marché etc. On fait assez souvent les marchés. Il faut voir les discussions que l'on a, surtout la semaine, c'est une majorité de retraités qui y vont, donc là on parle du quotidien (Santé, pouvoir d'achat, mutuelles, etc.)

Propos de participants

Syndicalisation-proximité

Nous avons un objectif de 5 000 syndiqués. Nous dépassons les 3 000 syndiqués directement affiliés à notre UFR et nous avons environ 600 syndiqués en multi-pros non identifiés mais dont nous avons les cotisations qui sont reversées. C'est un problème, il faut absolument qu'on puisse identifier ces syndiqués qui sont dans la nature. Si nous n'avons pas de problèmes particuliers sur la syndicalisation des retraités dans nos plus gros établissements, c'est pas du tout la même chose dans l'Action sociale et la Santé privée. Ce sont de petits établissements et quand quelqu'un part à la retraite même s'il se syndique, il peut être tout seul dans son établissement. Il reste syndiqué un, deux voire trois ans au maximum, et toutes ces bases nouvelles avec un ou deux syndiqués disparaissent au fil des ans. Donc cela est un véritable problème que l'on doit voir absolument : la proximité proposée à ces camarades isolés.

Besoin de lien social

A l'UFR Finances, on essaie de mettre en place des collectifs de territoire, pour que nos syndiqués des Douanes qui sont dispersés sur tout le territoire se retrouvent. On a essayé sur Nantes avec le Trésor, les Impôts, les grosses administrations de mettre en place une petite structure. Les copains contactés nous ont dit : «*tout ce que nous souhaiterions, c'est quelque chose qui ne serait pas que du revendicatif, le moyen de se rencontrer, de discuter d'une manière informelle, on a besoin de lien social*».

STRUCTURES...

Nous sommes confrontés à des évolutions de structures. C'est le sujet du 49e congrès de la CGT. Il faut s'y attaquer véritablement et concrètement car on ne va pas pouvoir comme ça juxtaposer et faire vivre trente six mille structures dans la CGT...

ULSR structures et proximité

On a remis en place une ULSR à Nantes et on a commencé par quelque chose de concret. La municipalité a pris la décision de rendre payant des parkings qui étaient gratuits et notamment autour de l'université et des lieux de loisirs, où les retraités viennent, pas de transports en commun de proximité. Faire payer les parkings ça interdisait au retraité d'y aller. On a rencontré les élus mais on n'a pas travaillé comme il le fallait par quartier pour mobiliser les gens afin qu'ils soient partie prenante de ce qu'on allait faire.

Utilisation de Cogitiel

L'autre projet que l'on a, c'est, à partir du Cogitiel de décider de travailler en direction d'un quartier avec tous les adhérents que l'on a et de faire une rencontre en fin d'année, pas forcément sur un thème revendicatif mais déjà pour se connaître.

On a deux questions à résoudre :

- *pourquoi il faut être syndiqué à la retraite ?*
- *qui syndique qui ?*

Propos de participants

ULSR

Sur le pays de Rochefort, en janvier 2010, nous avons créé une ULSR qui s'est donnée comme mission de sensibiliser déjà les syndicats d'actifs pour la continuité syndicale et surtout de se déployer vers les non syndiqués, essayer d'identifier les anciens syndiqués, des gens qui avaient été syndiqués au moment de leur activité, les repérer, les retrouver ou s'adresser à des sympathisants pour essayer de les réunir.

ULSR 2 - merguez et adhésions

À la dernière manifestation pour les retraites, il n'y avait pas que les retraités, il y avait des actifs et c'était la plus belle manifestation sur la Charente-Maritime : prise de parole intersyndicale avec un côté festif (merguez, boissons, etc.). Mais la signature des pétitions et les adhésions, qui s'en occupe ? Pas de réponse. Je me suis mise à une table pour faire signer les pétitions et en même temps proposer l'adhésion.

On avait fait une grande pancarte : *Ici on adhère, Ici on signe la pétition*. Il y a eu 1000 signatures et 5 adhésions. Ce n'est peut être pas grand chose mais, petit à petit, l'oiseau fait son nid...

Revendications/syndicalisation

L'activité, ça ne fait pas la syndicalisation. Bien que l'UCR ait beaucoup travaillé pendant le dernier mandat sur l'allongement de la durée de vie, cela ne suffit pas pour faire des syndiqués. Oui, il faut que l'on travaille pour l'argumentation mais ça ne suffira pas, il faut du revendicatif mais pas seulement le revendicatif. Il faut avoir des endroits où l'on peut discuter de ce qui nous rassemble...

La syndicalisation, ça s'organise

Il faut revenir sur la révolution dans le syndicalisme retraité. Avant, on était adhérent chez les retraités parce que c'était comme ça, on n'avait pas besoin de raison, c'était normal ; on était dans sa profession et pas dans toutes les professions, on était adhérent chez les retraités. Aujourd'hui, l'adhésion doit avoir un sens. Cela change beaucoup de choses, pour ceux qui vont adhérer bien évidemment, et pour le syndicalisme retraité lui-même.

De l'utilité du syndicalisme

Comment va-t-on intéresser les sections professionnelles à la vie locale ? On ne le fera que si on est plus performant sur la revendication locale, à partir des syndiqués et des retraités parce que forcément les revendications de Rochefort ce ne sont pas les revendications de Montpellier et encore moins celles de La Rochelle. On a besoin de maisons de retraite, de transports etc... On a eu aussi l'action sur les ordures ménagères dans le Nord. Il faut vraiment qu'on démontre que le syndicalisme, c'est un plus par rapport à toutes ces associations qui existent.

Sur les associations

Concurrence ou rapprochement : cette idée-là à besoin d'être un peu plus élargie parce que ce n'est pas seulement au niveau des associations, c'est au niveau de nous-mêmes, la question qui nous est posée c'est d'agir ensemble pour créer le rapport des forces pour avancer.

Cela se pose aussi bien entre actifs et retraités.

Propos de participants

De l'utilité du syndicalisme

Notre UFR stagne. En 1992, nous avons 1 300 syndiqués en plus. On a stabilisé la chute mais on a beaucoup de difficultés. Il est vrai que notre fédération est faite de 42 000 collectivités ce qui représente beaucoup, beaucoup de petits syndicats. Des sections de retraités, nous en avons quatre Paris et Nantes, le reste ce sont des petites sections, les retraités vont se syndiquer dans des ULSR, c'est la grosse difficulté.

Pro/ interpro...

C'est vraiment toute une bataille sur le fait de montrer que l'on peut rester militant et que le syndicalisme retraité concerne aussi les actifs. Par contre, les retraités et notamment dans nos secteurs, notamment sur l'enseignement et la recherche restent quand même très concernés par les problèmes professionnels. Il n'y a donc aucune raison de considérer qu'une fois qu'ils ne sont plus actifs, ils n'ont plus à réfléchir, à se sentir concernés, à agir et à participer à des manifestations..

Et la démocratie syndicale ?

On a un problème de démocratie syndicale, on tient peu de congrès. On s'aperçoit qu'il y a les mêmes directions syndicales depuis des années, je pense qu'un retraité ne peut pas être secrétaire d'une UL.

Quand je vais dans des réunions et que je vois le nombre d'anciens, je vois des jeunes dans les syndicats mais on ne leur donne pas de responsabilités

Continuité et formation

N'oublions pas que la continuité syndicale ça passe par du concret et des mesures organisationnelles. nous allons essayer de faire des formations de préparation à la retraite. Nous sommes dans la phase de réalisation.

La continuité, ça s'organise

On vit une période avec de gros départs en retraite Il y a énormément de gens qui partent et on ne mesure pas toujours l'enjeu que cela représente

Les débats sur le défi démographique ont donné l'envie de participer, ils se sont tenus dans des UD, des FD mais on n'a pas pu les tenir dans des syndicats

Pour l'avenir, il faut décoincer cela en ciblant des syndicats où la moyenne d'âge dépasse les 50 ans, pour impulser, organiser des débats sur ces thèmes sinon on aura du mal pour avancer.

Continuité et formation

N'oublions pas que la continuité syndicale ça Sur la continuité syndicale, c'est un peu nouveau pour beaucoup de camarades, Il y a des syndicats qui laissent partir les retraités.

Après, ils sont dans la nature et on a du mal à les récupérer. Comment on peut faire pour éviter tout ça ?

On peut se permettre aujourd'hui avec la cotisation et le prélèvement, le pot de départ, j'y tiens, on remet la médaille cela permet d'avoir une discussion y compris avec les camarades un peu réticents, après ils repartent avec le bulletin d'adhésion.

Propos de participants

Le rôle de l'interpro.

Le rôle des UD, des FD est très important car ce n'est pas les retraités seuls, qui peuvent organiser un débat avec les actifs sur ces questions, il y a vraiment du travail à faire.

Défi démographique

La clef du débat avec les actifs, c'est le défi démographique.

Dans les syndicats, les mieux constitués, ayant une vie syndicale, on peut tenir des débats. Je pense que la section retraitée peut à un moment donné dire, on a besoin, on a envie qu'on discute de ces questions. Car ce n'est pas forcément une chose que nos syndicats ont intégré. Cela révolutionne nos organisations quand on arrive à se faire comprendre sur cette question.

Garder tous nos syndiqués

Il faut être pugnace pour progresser. Il faut continuer et en même temps prendre des dispositions pour tendre à ne pas perdre. Nous avons un taux de continuité syndicale qui est à la baisse même dans les grosses UFR, les quatre principales y compris la mienne : la FAPT. Même si on annonce des taux de progression d'une année sur l'autre depuis vingt années consécutives, les 200 adhérents en plus chaque année, c'est quoi au regard des 1000 partants ? On a un taux de déchet, très important qui pénalise bien évidemment la Fédération et toute la CGT en général.

Connaître nos structures

Étant un nouveau retraité, le débat me gêne un peu. Je ne ressens pas les choses comme cela car je ne connais pas les UFR. Je suis venu au syndicalisme retraité par ma section professionnelle. Je milite à mon USR et je pense qu'un effort doit être fait pour inviter toutes les UFR à participer à la vie du collectif de sa ville

Garder tous nos militants...

Certes des camarades continuent leur engagement militant et restent syndiqués mais souvent on ne les voit plus après. Qu'on le veuille ou non, ce sont nos cadres syndicaux qui disparaissent dans la nature.

Ils étaient cadres syndicaux en activité, si on les a plus comme cadres syndicaux à la retraite, comment va-t-on organiser, structurer tout cela.

Faire vivre la section sans eux c'est pas possible. On peut devenir militant quand on est nouveau retraité. Quand on y parvient tant mieux mais ça reste limité. Si on se prive de ces camarades c'est compliqué.

On doit aussi travailler ensemble ces questions de cadres syndicaux dans la CGT. Nous avons besoin d'intégrer cette question à l'activité retraité, c'est très important...



RETRAITÉ ET SYNDIQUÉ c'est d'actualité

Nous sommes 14 millions de retraités, à peine 1% sont syndiqués à la CGT, l'enjeu du renforcement de l'organisation est posé en grand pour le présent et pour affronter l'avenir.

Vous n'aviez pas de syndicat dans votre entreprise mais vous auriez aimé en avoir un, car vous pensiez lorsque vous étiez en activité qu'il fallait un syndicalisme plus fort, plus utile pour faire avancer vos revendications.

C'est vrai également à la retraite, car les retraités vivent dans la même société que les salariés. Une société dans laquelle les retraités ne veulent pas servir de variable d'ajustements aux différentes politiques menées et veulent être entendu pour la prise en compte de leurs revendications.

Des revendications vous en avez, que ce soit pour l'amélioration de votre pouvoir d'achat, l'accès à des soins de qualité pour tous et toutes, ou bien pour des services publics de proximité, des logements décents etc...

Ce sont autant des thèmes que la CGT met à l'ordre du jour dans toutes ses initiatives, ce qui fait autant de

raisons pour élargir le rapport de force et adhérer à la CGT.

Pour cela, chaque retraité doit être convaincu de l'utilité d'être syndiqué à la retraite

Or, dans un contexte de fortes luttes dans la bataille contre une réforme de la retraite injuste et inefficace, les retraités sont engagés majoritairement dans une démarche solidaire avec les actifs. L'action engagée dépasse largement le cadre de la retraite et porte plus fondamentalement sur des choix de société qui posent, certes la question de l'âge du départ à la retraite, mais aussi la question du bien vivre sa retraite, en bonne santé et avec les moyens financiers nécessaires, ces deux questions vont de pair.

Partout, il apparaît clairement que la CGT est le fer de lance de la mobilisation, il en découle que 53 % des Français font confiance à la CGT.

Mais la confiance en elle-même ne suffit pas, nous avons besoin de plus de syndiqués pour participer au

nécessaire élargissement de l'action pour gagner cette bataille.

Après les retraites, le gouvernement va ouvrir le dossier de la dépendance, leur volonté est de vous en faire supporter le coût. C'est un enjeu de société qui demande une réponse collective, solidaire et publique.

La réponse passe par une gestion collective de ce risque au sein de la Sécurité sociale et son financement

doit se faire dans le cadre de la solidarité nationale avec un engagement de l'État.

L'ensemble de ces questions exigent un syndicalisme fort en nombre d'adhérents pour peser et imposer d'autres choix, bien vieillir au XXI^e siècle dans une société développée économiquement est un formidable défi pour le syndicalisme retraité. ■

ALORS REJOIGNEZ-NOUS

BULLETIN DE SYNDICALISATION CGT

POUR DÉFENDRE MES REVENDICATIONS

- Mon pouvoir d'achat
- Ma retraite
- Ma santé
- Mes besoins quotidiens

JE ME SYNDIQUE À LA CGT

Nom Prénom

Adresse

Code postal Ville

Branche professionnelle d'origine

Tél. (facultatif) Mail

**Bulletin à retourner à l'UCR CGT - 263, rue de Paris - 93515 Montreuil cedex
ou à remettre à un(e) militant(e) CGT de votre connaissance**



Être syndiqué à la retraite : une nécessité !

Les luttes ouvrières ont toujours été à la base des conquêtes sociales.

La continuité syndicale, c'est la pérennisation du combat syndical mené tout au long de son parcours professionnel.

14 millions de retraités aujourd'hui et seulement 117 000 syndiqués à la CGT. 23 millions de retraités dans 15 ans : c'est le défi démographique.

POUR PLUS D'EFFICACITE RENVERSONS LA TENDANCE

Être syndiqué en activité, c'est défendre ses conditions de travail et de vie.

Être syndiqué en retraite, c'est continuer à défendre ses conditions de vie.

Les conditions de vie c'est quoi ? :

- Un niveau de pension suffisant pour vivre décemment sa retraite.

Vivre décemment sa retraite c'est quoi ? :

- Pouvoir se soigner avec des remboursements à hauteur des dépenses.
- Pouvoir se loger dans des logements adaptés et à des prix accessibles.
- Pouvoir bénéficier des conditions de transports cohérentes et abordables.
- Pouvoir compter sur des services publics de proximité.
- Pouvoir se cultiver et accéder aux loisirs

Notre priorité, c'est l'amélioration du pouvoir d'achat. Les ressources des retraités ne doivent être inférieures au SMIC.

Nos représentants siègent dans les conseils d'administration de plusieurs caisses de retraites (CNAV, CNRACL, Cheminots, ARRCO, AGIRC, etc.), dans les Coderpa et autres instances départementales, créées pour appréhender au mieux les besoins des personnes âgées.

Les retraités jouent un rôle important dans la vie associative et publique. La continuité syndicale doit devenir un automatisme, les besoins demeurent, les luttes se poursuivent, même quand on n'a plus d'employeurs. Des revendications spécifiques apparaissent concernant les retraités.

C'est ensemble, actifs et retraités, que nous devons construire la société pour tous les âges, c'est encore plus nécessaire dans cette période difficile pour toutes les générations.

Chaque être humain est porteur d'une espérance à vivre dignement toutes les étapes de la vie. C'est en cela que le syndicalisme retraité est nécessaire.

CHAQUE SALARIE A SA PLACE DANS LA CGT. CHAQUE RETRAITE A SA PLACE DANS LE SYNDICALISME RETRAITE CGT.

C'est donc tous ensemble que nous vous proposons de rejoindre nombreux la CGT dans ses organisations de retraités et préretraités :

Dans votre département, au sein des Unions Syndicales de Retraités.

Sur votre lieu de vie, au sein des syndicats multiprofessionnels de retraités.

Dans la section de retraités du syndicat CGT de votre ancienne entreprise.

JE ME SYNDIQUE À LA CGT

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Branche professionnelle d'origine :

Tel. (Facultatif)..... Mail :

Bulletin à retourner à l'UCR CGT - 263 rue de Paris - 93515 Montreuil cedex
ou à remettre à un(e) militant(e) CGT de votre connaissance